



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Section Employés et Cadres UGECAMIF
12, villa de Lourcine Rue Cabanis 75014 - PARIS
01 58 10 10 43 / 06 38 28 23 19
cfdtugecamidf@gmail.com <http://cfdt-ugecamidf.org/>

MAI 2016

PRIME D'INTERESSEMENT UGECAM IDF

Pour la 14ème année consécutive, un intéressement sera versé aux salariés du Régime général.

Cette année, les primes d'intéressement seront versées au plus tard le 31 mai 2016.

Pour l'UGECAM IDF, elle correspond à 781,50 €

Les salariés bénéficient d'un intéressement pour cette année, mais après ?

Le nouveau cycle de représentativité syndicale qui sera effectif en 2017, permettra-t-il la signature d'un nouvel accord ? Rien n'est moins sûr, car **la modification des règles imposera** que les signataires représentent plus de 30 % des voix exprimées aux élections professionnelles. L'intéressement n'est pas, en effet, un cadeau de l'employeur, il est le fruit d'un accord contractuel négocié conclu entre organisations syndicales (CFDT et CFTC en l'occurrence) et l'employeur.



S'il n'y avait pas de signataires, et donc pas d'accord, il n'y aurait plus d'intéressement.

Chaque année, lors des négociations, la CGT et FO en critiquent le principe, demandent l'abandon de l'intéressement et refusent de signer les accords. Bref, ces organisations sont CONTRE l'intéressement.

En cette année d'élections DP et CE, pensez-y avant de voter !

AUGMENTEZ NOS SALAIRES

La CFDT demande une entrevue sur les salaires auprès de la ministre des affaires sociales et du président de l'UCANSS

Les négociations salariales pour les fonctionnaires (que nous ne sommes pas) ont commencé. Le gouvernement a fait des propositions concrètes. Et pour les salariés du régime général de la Sécurité Sociale ? 0 % en 2016 ?

Depuis des années, les pouvoirs publics nous imposent le gel de la valeur du point au motif qu'ils ne peuvent augmenter les salaires des fonctionnaires. Ce discours n'est plus tenable, ni de la part des tutelles, ni de l'UCANSS.

**La CFDT demande l'augmentation immédiate
de la valeur du point !**

L'AVENIR DES UGECAM EN QUESTION, CE QU'EN DIT LA CFDT

Deux fois par an des INC (instances nationales de concertation) spécifiques aux UGECAM se tiennent à l'UCANSS. La dernière réunion s'est tenue le mercredi 20 avril. Sophie Rouziers représentait l'Île de France dans la délégation CFDT.

Contrairement aux fois précédentes, les discours de prise de parole des différentes organisations syndicales étaient tous alarmistes quant aux situations financières de nos établissements.

Voici l'intervention de la CFDT, reproduite ici dans sa quasi-totalité.

« La majorité des établissements des UGECAM traverse aujourd'hui une situation très difficile. Les efforts demandés sont, ou seront, quasi-impossibles à atteindre pour un grand nombre d'entre eux, sans que ceux-ci affectent durablement la qualité de prise en charge au quotidien. La marche forcée vers les économies que vivent les UGECAM prise en sandwich entre les ARS et la CNAM pour coller aux objectifs à atteindre n'est pas sans conséquence non plus sur le personnel..

Les mutations des projets d'établissements, les mutualisations des fonctions supports, conjuguées aux difficultés rencontrées par les équipes managériales pour gérer l'organisation de plus en plus complexe de la prise en charge des usagers au moindre coût, la question du financement de l'intéressement, forment un cocktail détonnant.

Dans un certain nombre d'établissements, les budgets prévisionnels ne passent ni le vote des CE, ni des conseils tant les économies affichées sont drastiques.

Ces signaux doivent alerter la direction du groupe UGECAM. Nous n'ignorons pas que les contraintes posées par les pouvoirs publics et ARS sont lourdes, mais nous ne pouvons faire l'impasse sur les responsabilités de la CNAMTS.

L'avenir du groupe préoccupe la CFDT, première organisation syndicale du groupe, comme elle préoccupe les salariés.

Ceux-ci attendent des réponses : en matière de conditions et de santé au travail, sur la formation, la coordination de l'activité libérale au sein des UGECAM, le virage ambulatoire, l'inaptitude et aussi la situation financière des établissements.

Nous le disions déjà en 2015, le projet du groupe ne pourra être mis en œuvre, et réussi, que si les moyens financiers pour la qualité du service sont à la hauteur des enjeux recherchés. »